

Appel à Candidature (1^{er} appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Directeur de la Conciliation**.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Compétences et Evaluation/ Direction Développement du Capital Humain, du site de l'emploi public www.emploi-public.ma ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profils minimum requis	Compétences
Directeur de la Conciliation	-Directeur ; Ou -Chef de Département, ayant une ancienneté(*) d'au moins 2 ans dans le poste ; Ou -Chef de Division et assimilé, ayant une ancienneté(*) d'au moins 3 ans dans le poste.	-Connaissance de l'organisation et des métiers de la CNSS ; -Capacité à régler à l'amiable les différends nés ou pouvant naître entre la CNSS et les affiliés, assurés et prestataires, conformément aux conditions et aux règles et procédures de saisine ; -Capacité à mettre en place les procédures et bonnes pratiques de la médiation, de s'assurer de leurs pertinences ; -Capacité à renforcer le climat de confiance et de transparence entre la CNSS et ses assujettis ; -Force de proposition vis-à-vis de la Direction Générale en ce qui concerne les dispositifs de gouvernance et de gestion des réclamations ; -Capacité à accompagner et conduire le changement dans l'organisation ; -Capacité à assurer l'interface avec différents intervenants et partenaires internes et externes ; -Rigueur et sens de l'organisation.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.
- Fiche de candidature
- CV

Les dossiers doivent parvenir à la Direction Développement du Capital Humain par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2022@cnss.ma** au plus tard le **06 JUIN 2022** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

(*) L'ancienneté

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1^{ère} nomination dans le poste jusqu'à la date de l'appel à candidature.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Hassan BOUBRIK
Directeur Général